ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme le No 2031 rue Bourbon, entre les rues Villeré et Urquhart.

Peter Johnson, subrogé, vs A. Bosse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie d'un plus grand [illegible] de terre désigné par le No 264, dans l'[illegible] borné par les rues Bourbon, Union, Vil[illegible] et Urquhart, sur le plan original du nou[illegible] faubourg Marigny, déposé en l'étude [illegible] W. Duncan, anciennement un notaire [illegible] de cette ville, lequel lot mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds onze pouces et [illegible] lignes de face à la rue Bourbon sur cen[illegible] vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart avocats pour le plaignant
27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson,

Connue comme No 2601 rue Philip.

Emanuel Smith vs Théodore Paderas Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Magnolia et Sud Robertson; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson, mesurant trente pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Philip; quatre-vingt-quinze pieds onze pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Sud Robertson et quatre-vingt-treize pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co, 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

MONDE MODERNE × MONDE MODERNE × MONDE MODERNE

LE MONDE MODERNE

demandez
un spécimen complet
et gratuit
(*en découpant cette annonce*)
pour pouvoir apprécier
cette revue-magazine
unique en France

5, rue Saint Benoît, Paris

CEUX QUI CROIENT EN

L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. A. Pollock Liquidating Commissioner Bank of North America, vs Mme Veuve Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,202—En vertu d'un writ de fieri facias contre Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans la succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la propriété, qui composait autrefois ladite succession, tout argent et propriété mobilière et spécialement dans le stock de marchandises, et meubles de maison, effets et stocks dans la possession et entre les mains de Mme Alice Hodgins, veuve survivante de John S. Hodgins; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville. dans l'ilet borné par les rues White (maintenant Bassin) Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato, et désigné par le No neuf de l'ilet 225, sur le plan de B. T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé pour référence en l'étude de T. O Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant la même propriété que le défunt John S. Hodgins acquit durant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre lui et sa dite veuve, Mme Alice Hodgins, par achat de Mme Kate Sanders, (née Dooley) femme d'Arthur Bertiah Sanders, par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 5 mars 1881, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 114, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
16 juin—16 17 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier District.

Etant la bâtisse ardoisée à deux étages en briques,

Connue comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph.

Mme Frances E. Patton vs Mme Georgia J. Muncy.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant, en mesure anglaise, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans
Mercer W. Patton, avocat pour la plaignante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignante d'annoncer que la plaignante acceptera jusqu'au montant de son jugement (de $3,300 avec 8 0|0 du 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

23 juin—23 24 30—juillet 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promenade Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hugh A. Bayne vs Adrien B. Fréchou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860: ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et treis lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement. Le tout d'après le plan fait par A. de Armas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.), cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet, soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin; ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Pueyo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette, Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Reizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M A.) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pillié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurant conformément à la Mappe de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pillié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes; plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1972, qui est borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor, et mesurant comme suit: Lots Nos un à sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marigny; lots Nos un à cinq mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos six, sept et huit mesurant chacun cent trente quatre pieds, de profondeur; lot No huit mesurant vingt deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny; lot No un formant l'encoignure des rues Marigny et Bénéfice: lots Nos 9 à 16 faisant face à la rue Champs-Elysées; lots Nos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, le No 16 mesurant trente pieds un pouce de face à la rue des Champs-Elysées, formant l'encoignure de cette rue et de la rue Bénéfice; lots Nos douze à seize mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos neuf à onze, mesurant chacun cent trente quatre pieds de profondeur; lot No neuf, mesurant vingt-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Champs-Elysées; lots dix-sept et dix-huit sont des lots de coin mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bénéfice sur cent cinquante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan par J. F. Braun, architecte, du 9 septembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.
27 mai—27 28—juin 2 9 16 23 29.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Connue comme le No 815 rue Salcedo, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

A. L. Biocchi et al., liquidateurs, etc., vs Charles Jenkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Dumaine, Lopez et Ste-Anne, désigné par la lettre "A," sur un croquis annexé à un acte d'achat par la Italo-American Homestead Association, daté le 14 juin 1893 et mesurant, d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans
U. Marinoni, Jr., et H. S. Suthon, avocats pour les plaignants.
10 juin—10 11 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise.

Connue comme No 3505, rue Carondelet.

Mme John Gauche vs Mme Laura N. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,833—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 428, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante six pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds trois pouces et deux lignes en largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Delachaise et cent quarante sept pieds neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine. ladite propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de ladite propriété annexé à un acte de vente passé pardevant W. T. Latham, notaire, le 26 mars 1863, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick avocat pour le plaignante
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terrain de valeur dans le Sixième District.

Faisant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et Long.

Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vaught, vs Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,478 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément nommée Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, laquelle est numérotée 92 sur le plan original dudit Faubourg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur la rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Soniat et Breslau, et mesurant cent pieds de face à la rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au travers à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent pieds et étant borné sur le côté vers la rue Breslau par la propriété transférée à A. F. Allison, le 9ème jour de mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Denègre, Blair & Denègre, avocat pour la plaignante
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Marais et Annette, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St-Antoine et Urquhart.

The Jackson Brewing Co., vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 59,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (excepté l'église qui appartient aux locataires) et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Urquhart et Marais (anciennement Morales), laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Marais et Annette, et mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes sur la rue Marais sur soixante-trois pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Annette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner avocat pour les plaignants.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

Succession de James Conlon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,309—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Crossin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier
20 juin—20 24 29

OYSTER BED ON THE HULL.

Curious Condition Found to Exist When the Collier Brutus, from Manila, Was Docked.

Turning warships into oyster dredgers is decidedly a new departure, but it has been officially reported in the case of the collier Brutus, which, after service in Manila bay, has been docked at the Mare Island naval station, San Francisco. It was found that the hull was covered with a thick growth of oysters, the shells of which are large and were firmly attached to the plating.

The impediment to speed must have been material.

Naval Constructor Baxter has sent some of the samples to Washington, and in his letter he says:

"Its bottom plating was found to be thickly coated below the water line with similar shells, underneath which the paint was generally in good condition, and there was no unusual corrosion.

"The commanding officer informs me that these oysters grew on the bottom of the vessel while it was lying in Manila bay, and that on one occasion, when the vessel was lightened by the removal of almost all the coal in the hold, so much of the bottom was exposed that large numbers of these oysters, then alive, emerged from the water and the portion of the bottom thus exposed was cleaned by the natives without expense on condition that they were given the oysters, which they consider a great delicacy."

It is believed that all of Dewey's ships are in bad condition, and it is estimated they could not now make more than half speed owing to the deposits on their hulls.

One by one the ships which participated in the big fight will have to be withdrawn to go into a dock for thorough cleaning.

UNCLAIMED ISLANDS.

Navy Department Looking for Land in the Pacific on Which to Land a Cable to Manila.

Naval officers sailing in the waters of the Pacific have been directed to keep a lookout for islands which do not appear to be the property of any nation. It has been decided that Wake island, which came into the possession of this government by the right of discovery, is not fitted for landing a cable, and the government desires to get a more available place. It is well known that there are a number of islands in the Pacific which are not claimed by any one, and the administration wishes to secure one of them if it can be done without international complications.

The consul at Honolulu called the attention of the state department to a number of islands west of the Hawaiian group. They are found at long distances apart, the largest one being about 1,000 miles west of Honolulu. It is believed this one will be suitable for landing a cable which will connect the Philippines with San Francisco in the near future. A vessel is now being fitted out at San Francisco which will take soundings and determine a route for the cable with which it is proposed to connect Manila with this country. The expedition will be under the auspices of the navy and it will make an investigation of the islands west of Honolulu which have been called to the attention of the state department.

WORLD'S LARGEST PAPER MILL

About $5,000,000 to Be Put Into a Plant in Maine—To Make News Paper Only.

What will be, it is expected, the largest paper and pulp mill in the world is to be built at Millinocket, Me., on the Bangor & Aroostook railroad. The mill will have a capacity of 250 tons of newspaper stock every day in the year, and the capital invested, principally by New York men, amounts to something like $5,000,000. The mill will have facilities for manufacturing news paper only. In this respect it will be the only mill in the country that will cut its raw material at the door of the mill and use it for news paper only.

The only question of note that the stockholders have had to ask themselves is whether the stock of spruce will hold out. They have secured 250,000 acres of the finest spruce forests in the whole world, and further up the stream there are thousands of acres more. Work on the new mill will be begun at once. The water will get a fall of nearly 200 feet, which will generate an enormous horse power to drive the wheels in the mills. The canal will be a mile and a half long and will be of solid masonry. It will take about 15 months to complete the structure. It will give employment to about 700 men.

ENGAGES EARL FOR THE STAGE

Frohman Books a Nobleman for Play in New York—Has Successful Season in London.

It is announced from London that Charles Frohman has engaged the earl of Rosslyn, who recently adopted the stage as a profession, to appear in New York city in the new play, "His Excellency the Governor," which will be presented at the Lyceum theater on May 9. After squandering an inherited fortune and going into bankruptcy Lord Rosslyn went on the stage a year ago and has made an acceptable actor.

After a successful season in London his company played throughout Great Britain last summer. In Scotland, the home of the Rosslyn family, many social entertainments were given for the earl and the leading members of the company. He likes stage life and has worked hard to become a good actor.

Taking Up the Horses' Burden.

Only 7½ miles of horse railroads remain in Massachusetts. The trolley is responsible.

ARMY WILL USE IT.

Signal Corps Arranging to Experiment with Wireless Telegraph.

Demonstrated That It Is Impossible to Explode a Magazine on Board a Modern Ship by Means of the Electric Wave.

It is the confident expectation of officers of the signal corps of the army that within a short time messages can be flashed to and from the war department at Washington to Fort Myer, five miles away, without the aid of wire.

Important experiments already made at Fort Myer by Col. James Allen, now acting chief of the signal corps, and Lieut. George O. Squire, have demonstrated that it is practicable to transmit messages by means of electric waves produced in the manner employed by Marconi. These officers have found that at a distance of 1,000 yards they can telegraph any message, and it is intended to increase the distances gradually until the war department and Fort Myer are connected.

Lieut. Squire said that he was much gratified at the results of the experiments, and he believes that when the experimental stage has been passed the system will be of much value for working between the shore and lighthouses, communicating between vessels at sea and for marine work generally.

Perhaps the most important demonstration so far made has been the impossibility of exploding a magazine on board a modern ship by means of the electric wave. Lieut. Squire said that in the first place it would be necessary to have an operator on board the ship to be destroyed, and even then it would be impossible to transmit the wave through iron. Placing the instrument in an iron cage will prevent the waves from reaching their destination, and a zinc screen also stops them.

On account of the length of the waves their energies are absorbed differently by different substances. Thus water and metal absorb all energy; glass absorbs nearly all, and paraffine and hard rubber absorbs hardly any. Thus they move through hard rubber and paraffine as light moves through air, glass or water—that is to say, with hardly any resistance—while glass lets very little of them through, and metal and water are impervious to them.

Lieut. Squire estimates that the waves travel at the rate of 186,000 miles a second. At this rate they could reach the sun in eight minutes. In time of war, Lieut. Squire states, it is possible to fire a gun 500 yards away by means of a spark thrown that distance.

The experiments in transmitting messages have thus far been very limited, as the instruments were received only a few days ago. The instruments used are the finest that could be obtained. The messages so far sent have been received without difficulty.

The appliances include an ordinary battery and Morse electro-magnet. When the key is pressed the current flashes between two brass globes, causing a spark and sending the electric waves in motion. Whenever the sender desires to get in communication with the receiver the pressing of the key causes a bell to ring, calling attention to the instrument.

SOUNDED BY A DOG.

Fire Alarm Given by a Persistent Little Black-and-Tan Terrier in an Apartment House.

The handsome brown stone apartment house at 127 Park avenue, New York, is known in the neighborhood by one distinguishing feature. Every one of the ten families living there owns a canine pet, varying all the way from a huge St. Bernard that has to go out into the street to turn around to the tiniest of toy terriers. The other morning the dogs furnished a topic of conversation which will last for months.

Mrs. Woerner, who occupies the south flat on the ground floor, owns a black-and-tan terrier. At five o'clock in the morning she was awakened by the frenzied barking of the animal. Nothing would quiet it. The dog continued his barking and scratched at the hall door until Mrs. Woerner opened it.

As she did so she smelled smoke. Looking further, she saw that the woodwork surrounding the letter boxes in the vestibule was on fire. Mrs. Woerner rushed out, and as she did so the little dog gave several short barks, which were followed by pandemonium, caused by every other dog in the building—the St. Bernard, a beagle hound, and a setter leading off, followed by sharp barkings in every key from every other dog in the house.

The dogs did not quiet down until the firemen put out the blaze.

Prizes for the Care of Cars.

In Birmingham, Ala., the street railway company decided to offer prizes to the men for the care of cars. Conductors on the electric cars and motormen of fare box cars who have kept the neatest cars will be given $10, while those whose cars have been habitually dirty will be discharged. All motormen who have not cost the company anything for damages will be given $20, while those who have not cost the company over five dollars for collisions or breakdowns will get five dollars. All those who cost the company over $25 damage will be discharged, unless they can prove that the accidents were not caused by carelessness. Similar schemes might be applied to advantage on many of our eastern lines.

M. Loubet Not Penniless.

The new president of France is not absolutely without personal fortune, as the stories which have been related of him would lead one to believe. He possesses about $100,000, or half a million of francs, nearly all acquired by the practice of law.

MADE GOOD IMPRESSION.

Effect of the Trip of the Gunboat Wilmington Up the Orinoco River on Venezuelans.

United States Minister Loomis, at Caracas, has sent to the state department an account of the trip made by the United States steamship Wilmington up the Orinoco and along the north coast of Venezuela, in which he says that the Wilmington made a strong and agreeable impression wherever she touched in Venezuela. "The splendid condition and appearance of the men and the boat," he said, "never failed to call forth praise from those who saw them. As a result of the trip, I think it will be found that American prestige has been substantially augmented and the idea of American power and resources, vitalized by the war, enormously deepened and widened. Practical results are coming, too, in the way of increased commerce with the United States, and if our merchants and manufacturers will take advantage of the favorable conditions that have been created for them they ought to profit very largely."

Minister Loomis impressed the native officials deeply by causing the Wilmington's machine guns to be fired whenever any of the army officers came aboard. The result was the forwarding of several orders to the United States for similar weapons. The captain of the Wilmington caused a chart to be made of the river as far up as Ciudad Bolivar, there being none in existence before.

MODERN PYRAMID.

Memphis, Tenn., Proposes to Live Up to Her Egyptian Name.

A plan is proposed at Memphis, Tenn., to erect a public building in the novel form of a pyramid. The Commercial-Appeal says that if the present plan is carried out the building will be 150 feet high, have about the same dimensions at the base, and running up to a tip, in pyramid form. These dimensions will give the building a seating capacity of probably 15,000. The scheme is to use the building for any purpose that will promote the interest of the city commercially or in any other substantial way. The character of the entertainments will vary according to the public demand. Flower shows will be given, and there will be an extensive show of things that help to make Memphis a great commercial center, the substantial things that can be [illegible] and in the lumber yard and the mill, factory, and other places where useful things are made. Dog shows, chicken shows, skating on [illegible] grand balls, operas, and other things to amuse and instruct the people generally with reference to the diversity of things in this section of the country will be put on whenever there is a demand for such things.

HUSBAND MAY BEAT HIS WIFE

St. Louis Police Justice Says There Are Times When the Act Is Justifiable.

A decision was rendered by Judge Peabody, in the St. Louis city police court, that under certain conditions a husband has the right to beat his wife.

The case was of the Bernard Kretser, charged with beating his wife because she would not agree with him in the management of their children.

Judge Peabody said, in passing judgment: "In this case the wife was more guilty than the husband for trying to contradict and thwart her husband's will in the presence of the children, and setting them a bad example, which he had a right to rebuke.

"There are times when a wife irritates her husband to such an extent that he cannot control himself and uses his hand or fist. As long as no serious harm is done I don't believe in punishment."

TO RIDE FREE ON STREET CARS

Tom L. Johnson Says Happy Result Will Follow Municipal Ownership.

Hon. Tom L. Johnson, the [illegible] known street car magnate, [illegible] view at Cleveland, is quoted as saying:

"The time is going to come when the people will ride free upon the street cars run and operated by a municipality, the same as they now get their letters delivered to them by the postal system.

"Municipal control is as easily handled as government control. [illegible] would not be able to [illegible] every separate organization, [illegible] servants of the company, [illegible] or municipality, are subject to [illegible] nation by public [illegible] free access to the [illegible] made accessible, [illegible]

It is only in the [illegible] political chicanery [illegible]

Theater Stages of Ancient Days.

The excavations now going on at the Theater of Dugga, in Tunis, show that the Romans possessed for their theaters a system of stage carpentry equal if not superior to the appliances now in use. An ingenious contrivance enabled those who stood underneath the stage to see what was proceeding above. A number of trap doors opened in the center of the stage, and grooves have been discovered showing the way in which scenery and stage furniture were lowered and raised. Eight large holes led to several dry wells three yards deep under the stage, while a large receptacle served to store the curtain during the performance. The floor of the stage was covered with mosaics.

States Without Capital Punishment.

Capital punishment is not inflicted in six states—Colorado, Maine, Michigan, Rhode Island, Wisconsin and Kansas.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3